



Large opération de distribution de logements le 5 juillet

Instructions fermes de Belaribi quant à la livraison des projets

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 6159 - Ven. 17 - Sam. 18 mai 2024 - Prix : 10 DA

Djelfa/Affaire de l'individu disparu depuis 30 ans

Placement de six mis en cause sous mandat de dépôt

Page 16

Coopération Algérie-UE

Aoun pour des «partenariats qui répondent à nos aspirations mutuelles»

Page 2

Deux guerres et jusque-là deux défaites

Par Mohamed Habili

A la veille d'une élection présidentielle cruciale, les Etats-Unis se retrouvent engagés dans deux conflits de forte intensité qui à première vue n'ont rien de commun, mais qui pourraient être liés bien plus qu'il n'y paraît, à une situation qui pour eux vient très mal à propos. La première est la guerre en Ukraine, en train de mal tourner pour les Ukrainiens, qui la mènent à leur place aussi bien que dans leur propre intérêt. Les forces russes avancent désormais chaque jour un peu plus dans la direction de Kharkiv, ou Kharkov comme disent les Russes, la deuxième grande ville d'Ukraine, sans rien révéler ce faisant du sort qu'elles comptent lui réserver. Est-ce la prendre, dans l'intention de l'annexer à son tour, elle et ses dépendances ? Ou est-ce seulement l'enserrer de près, de façon à faire avorter loin de ses frontières, et d'abord de Belgorod, les attaques ukrainiennes la prenant pour point de départ ? La Russie étant toujours pour une solution négociée, il ne serait pas étonnant que son avancée actuelle n'ait d'autre objectif que de renforcer sa position dans l'attente d'un processus de paix effectif. Mais pour l'heure on ne peut exclure que ce soit en définitive pour y attirer un maximum de forces ukrainiennes, à prélever le cas échéant quelque part le long de la ligne de démarcation, ce qui créerait alors une fragilité, dont ils voudraient tirer on ne sait encore quel avantage.

Suite en page 3

Sommet arabe de Manama

Le Président Tebboune résolu à réformer la Ligue arabe



Le président de la République a réitéré jeudi son appel à «placer le dossier de réforme de la Ligue arabe en tête des priorités». «Une réforme dont l'urgence est de plus en plus pressante», a précisé Abdelmadjid Tebboune dans une allocution aux participants à la 33^e session du Sommet arabe à Manama (Bahrein), lue en son nom par le ministre des Affaires étrangères. Page 2

Festival international de musique symphonique d'Alger

Une ambiance festive en ouverture

Page 7

Verts d'Europe

Bennacer pisté par Dortmund, Bounedjah quitte Al Sadd

Page 15

Sommet arabe de Manama

Le Président Tebboune résolu à réformer la Ligue arabe

■ Le président de la République a réitéré jeudi son appel à «placer le dossier de réforme de la Ligue arabe en tête des priorités». «Une réforme dont l'urgence est de plus en plus pressante», a précisé Abdelmadjid Tebboune dans une allocution aux participants à la 33^e session du Sommet arabe à Manama (Bahrein), lue en son nom par le ministre des Affaires étrangères.

Par Meriem B.

«L'efficacité de l'action arabe commune et son efficacité en cette conjoncture particulière et les grands défis qu'elle véhicule, impose de placer le dossier de réforme de la Ligue arabe en tête des priorités, une réforme dont l'urgence est de plus en plus pressante, d'autant que les motifs sont désormais connus de tous», a-t-il dit.

Le chef de l'Etat a affirmé que «la cause palestinienne a, aujourd'hui plus que jamais, besoin d'une Nation arabe unie et forte, qui soit à l'avant-garde de ses défenseurs et aux premiers rangs de ceux qui œuvrent pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, comme solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien», soulignant que «l'Algérie a œuvré, depuis son adhésion au Conseil de sécurité, à rehausser la place de la cause palestinienne au rang de cause centrale et de plus ancienne question inscrite à l'agenda de l'ONU». Le président de la République a indiqué que «le Sommet arabe se réunit, aujourd'hui, dans un contexte international difficile et une conjoncture régionale de plus en plus complexe, la crise aiguë qui a frappé de plein fouet les relations internationales étant désormais une réalité dont les répercussions se font ressentir dans les quatre coins du monde». Le président de la République a ajouté que «la paralysie des mécanismes d'action internationale multilatérale, en tête desquels notre Organisation onusienne et son organe central, le Conseil de sécurité, n'en est qu'une preuve de plus de la gravité de cette crise aiguë qui hypothèque le présent et l'avenir de la paix, de la sécurité, du développement et de la prospérité dans le monde». Concernant la région arabe, le président de la République a affirmé que «notre région arabe traverse, elle aussi, une conjoncture charnière, chargée de défis et de crises dont la dangerosité et la complexité se traduisent par les menaces existentielles qui guettent nos frères à Gaza et les dangers auxquels fait face la cause palestinienne visant sa liquidation». «L'Algérie a œuvré, depuis son adhésion au Conseil de sécurité, par fidélité et avec dévouement, à rehausser la place de la cause palestinienne au rang de cause centrale et de plus ancienne question inscrite à l'agenda de notre Organisation onusienne, mais aussi en tant que plus importante question à placer en tête des priorités de la

Communauté internationale, et à soutenir en mobilisant tous les efforts nécessaires, eu égard à la place qu'elle occupe dans les cœurs de nos peuples», a poursuivi le président de la République. Dans ce contexte et outre les exigences dictées par la conjoncture actuelle en termes d'intensification des pressions pour mettre fin à l'agression israélienne, garantir l'acheminement des aides humanitaires et faire cesser la déportation des Palestiniens, a poursuivi le président de la République, «notre ferme conviction, en Algérie, est que l'après-guerre à Gaza doit être complètement différent et opposé à l'avant-guerre, et que l'après-guerre à Gaza appelle l'unification des rangs, la fédération des énergies et la mobilisation des efforts pour la relance d'un règlement du conflit qui soit sous-tendu par des bases justes, pérennes et définitives, conformément aux instruments internationaux auxquels a adhéré la Communauté internationale, dont des références, des garde-fous et une légalité immuable». «L'après-guerre à Gaza doit, indéniablement, donner naissance au Projet national palestinien, consistant en l'édification d'un



PH.D. R.

Etat palestinien indépendant, souverain, sans restrictions, ni conditions, ni entraves aucunes», a-t-il souligné. «Nous accueillons favorablement l'élan grandissant des reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine et le soutien accru apporté au projet de son admission en tant qu'Etat membre de plein droit à l'ONU», a-t-il ajouté précisant que «la décision historique, adoptée il y a quelques jours par l'Assemblée

générale de l'ONU, reflète dans sa teneur et ses objectifs une vérité historique, une vérité éclatante que vient, fort heureusement, de reconnaître la Communauté internationale tout entière, à savoir que le fond du conflit palestino-israélien consiste en le sabotage du Projet national palestinien et que le règlement de ce conflit passe par la concrétisation de ce projet et l'accélération de l'édification de

l'Etat de Palestine». Dans le même sillage, le président de la République a réitéré son appel au Conseil de sécurité à l'effet de «reconsidérer le dossier d'admission de l'Etat de Palestine, permettre à la Communauté internationale de se racheter et saisir cette opportunité pour rendre justice au peuple palestinien et lui permettre de jouir de ses droits».

M. B.

Coopération Algérie-UE Aoun pour des «partenariats qui répondent à nos aspirations mutuelles»

Dans le cadre de l'exécution du programme de coopération entre le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger avec l'UE à travers le projet de «Partenariat euro-algérien pour l'investissement durable» lancé en 2023, s'est tenue, jeudi, une Conférence organisée par la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP), sous le thème : «Explorer les nouvelles opportunités d'investissements et de Nearshoring en Algérie».

Intervenant à cette occasion, Ali Aoun, ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, affirmant au panel des participants à cette conférence que «l'Algérie vit une nouvelle ère», a fait part de son engagement «à jeter des passerelles de coopération avec l'Union européenne (UE), en tant que partenaire historique». L'Algérie, a-t-il dit, aspire à «établir des relations de coopération et de partenariat qui répondent à nos aspirations mutuelles en matière de dévelop-

pement économique». Ceci, non sans rappeler, d'une part, la fiabilité et la crédibilité de l'Algérie qui «a toujours été un partenaire fiable et sûr pour les pays européens, notamment dans le domaine de l'approvisionnement en gaz naturel», et d'autre part, l'accord de partenariat liant les deux parties, qui durant plusieurs années, a érigé l'UE en 1^{er} partenaire de l'Algérie à travers le volume des échanges commerciaux qui s'est élevé à 46,5 Mds USD durant les 11 premiers mois de l'année 2023.

Dans ce contexte, soulignant que la plupart des investissements européens directs en Algérie était orientés vers le secteur des hydrocarbures, il a appelé à la nécessité de les élargir et de les renforcer en vue de réduire la disparité qui caractérise les échanges commerciaux entre les deux parties. En outre, estimant que le thème de cette rencontre «s'inscrit dans la nouvelle vision économique de l'Algérie et constitue une opportunité pour formuler une approche commune en vue de renforcer la coopération entre

l'Algérie et l'UE», il a invité «les investisseurs et les hommes d'affaires des deux côtés à intensifier les contacts et les rencontres pour établir des relations basées sur le principe gagnant-gagnant». Et pour cause, pour Ali Aoun, «le nouveau départ (attendu) ne peut se réaliser qu'avec la participation de tous les acteurs». Argumentant son invitation, le ministre de l'Industrie a évoqué l'assainissement et l'amélioration du climat des affaires en Algérie du fait des réformes économiques initiées par le Président Tebboune, particulièrement celles ayant trait au «cadre juridique relatif aux hydrocarbures, aux finances et à l'investissement».

Ce qui, a-t-il dit, a permis de réaliser «un saut qualitatif en la matière». Car, a-t-il assuré «la coopération ne saurait être fructueuse que dans le contexte d'un environnement sûr et stable qui renforce la confiance des acteurs économiques et leur octroie les garanties et les mesures incitatives». Par ailleurs, évoquant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-

CAF), Ali Aoun a rappelé que de par son positionnement géographique, ainsi que ses investissements dans les infrastructures de base (routes, zones industrielles, ports), l'adhésion de l'Algérie à cet espace commercial continental traduit sa volonté de se constituer comme étant une véritable «passerelle entre les deux continents, africain et européen».

L'UE identifie les activités attractives aux investissements en Algérie

En réponse, Valdis Dombrovskis, vice-président exécutif de la Commission européenne en charge du Commerce, estimant que l'Algérie est «un pays clé qui attire les investissements étrangers», a indiqué la mise en place d'un plan définissant les activités qui attirent les investissements, pour collaborer avec les opérateurs étrangers en vue de les inciter à investir en Algérie.

Lynda Naili

Installation, ouverture et transfert d'une officine

Saihi annonce du nouveau pour les pharmaciens

■ «Un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien d'officine et de pharmacien assistant a été élaboré», a annoncé à l'Assemblée populaire nationale le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi.



Par Thinhinane Khouchi

«Il sera procédé, prochainement, à la révision des textes réglementaires fixant les conditions d'installation, d'ouverture et de transfert d'une officine», a affirmé M. Saihi, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale, consacrée aux questions orales destinées aux membres du gouvernement.

«Un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien d'officine et de pharmacien assistant a été élaboré», a-t-il ajouté, et ce, en application des dispositions de l'article 250 de la loi n° 18-11 du 2 juillet 2018 relative à la santé. Concernant l'ouverture de pharmacies et de magasins d'optique médicale dans les régions enclavées, le ministre a rassuré que «les nouvelles normes qui seront adoptées, à l'avenir, ne seront pas les mêmes», précisant que «la règle d'une pharmacie pour 5 000

habitants n'est pas raisonnable et peut changer même dans la même wilaya». Et de relever que «la pharmacie n'est pas seulement un commerce, mais un service public qui est, de ce fait, soumis aux règles de service du citoyen».

Pour le ministre, ce projet mettra fin à «l'injustice» commise à l'encontre de certains jeunes pharmaciens qui sont au chômage et sans emploi, en raison de cette règle. Par ailleurs, afin de contrôler la traçabilité des médicaments et d'anticiper les pénuries en produits pharmaceutiques, le ministre a rappelé qu'une plateforme numérique de gestion des pharmacies d'officine a été créée.

M. Saihi a précisé que cette plateforme instituera «un nouveau mode moderne, efficace et transparent de gestion de tous les aspects relatifs aux pharmacies d'officine, et contribuera à la prévention contre l'automédication et au contrôle de la traçabilité

des médicaments psychotropes, en plus d'anticiper les pénuries et les ruptures de stocks des produits pharmaceutiques».

Cette plateforme «a pris en compte tous les aspects relatifs à la gestion des pharmacies d'officine, en matière de stock de médicaments, de fournitures médicales vendues au niveau des pharmacies, de recensement des quantités d'antibiotiques et de psychotropes consommées et de numération de leur traçabilité», a-t-il relevé, ajoutant que ce même projet a pris en charge «la numérisation des procédures administratives d'installation, d'ouverture et de transfert de pharmacies d'officine et leur fermeture».

En outre, répondant à une question sur l'adoption d'un barème de référence pour les tarifs des prestations médicales, le ministre a estimé que cette adoption se veut la première étape pour asseoir un système

de conventionnement qui garantit au citoyen une couverture des coûts de ses soins, à travers les caisses de sécurité et d'aide sociales.

Le premier responsable du secteur de la Santé a, en outre, rappelé que le gouvernement a tenté plusieurs fois de revoir ce point, à travers ce «système de conventionnement, en cours d'élaboration, notamment avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, d'autant plus que la question du plafonnement des prix sera tranchée». Abordant, par ailleurs, la réalité des services de santé dans le Grand Sud, notamment au niveau de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, M. Saihi a souligné que «les meilleurs hôpitaux pour le traitement du cancer se trouvent dans le Sud», mais certaines «lacunes», qui seront traitées, ont été enregistrées dans la prise en charge des patients.

T. K.

LA QUESTION DU JOUR

Deux guerres et jusque-là deux défaites

Suite de la page Une

Cette guerre que les Américaines mènent par Ukrainiens interposés est en fait une guerre déjà perdue. Il ne manque pour que la défaite soit une évidence pour tous qu'une grande prise par les Russes. Il va de soi en effet que si l'armée russe entre dans Kharkiv, où s'en approche d'assez près pour être en mesure de s'en emparer à tout moment, la guerre sera terminée. Il n'y aura pas besoin d'une autre grande bataille, celle de Kiev par exemple, ou d'Odessa, pour qu'il y ait en l'occurrence un vainqueur et un vaincu. L'autre guerre dans laquelle les Etats-Unis sont impliqués mais sans que leurs troupes y prennent directement part, c'est la guerre d'Israël contre Ghaza, entrée dans son huitième mois. Elle est perdue jusque-là, si la précédente est perdue sans recours possible, et n'attend que d'être reconnue comme telle. On peut mesurer la défaite d'Israël, la première de son histoire, au nombre de mois déjà écoulés sans qu'il celui-ci ait pu écraser la résistance palestinienne. Cette défaite ira s'affirmant à mesure que le conflit tire en longueur. Du moment présent on peut déjà porter facilement le regard jusqu'à l'horizon d'une année complète, c'est-à-dire jusqu'au 7 octobre prochain, et voir la guerre en train de se poursuivre, eu égard à son intensité actuelle. Elle a repris au nord avec une force renouvelée, alors que peu auparavant il semblait qu'elle s'achevait à l'autre bout de Ghaza, dans le camp surpeuplé de Rafah. La résistance étant enfermée, c'est sur elle que le temps devrait peser le plus. Ce n'est pas à cette conclusion qu'on aboutirait en la voyant tenir tête à une force sans commune mesure avec la sienne, et néanmoins lui faire subir des pertes quotidiennes supérieures à celles qu'elle lui infligeait pendant les premiers mois de la guerre. Ce n'est pas contre elle que le temps est en train de jouer, mais contre Israël, avili à ses propres yeux d'être tenu en échec par beaucoup plus faible que lui.

M. H.

6^e Conférence mondiale des présidents des Parlements 2025 Boughali propose la création d'une commission parlementaire consultative au niveau de l'ONU

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a appelé jeudi depuis Genève (Suisse), à ouvrir la voie aux représentants des peuples afin de contribuer de manière active et sérieuse à la prise de décisions mondiales et de les impliquer régulièrement dans les différentes activités et initiatives des Nations unies, proposant la création d'une commission parlementaire consultative auprès de l'Organisation des Nations unies (ONU), regroupant des représentants des

Parlements des Etats membres, indique un communiqué de l'APN. Intervenant lors des travaux du Comité préparatoire de la 6^e Conférence mondiale des présidents de Parlement en 2025, M. Boughali a souligné «le rôle central de la diplomatie parlementaire, à travers les Parlements nationaux ou l'Union interparlementaire (UIP), dans le soutien aux activités de l'ONU et le renforcement de son action multilatérale, ainsi que ses efforts pour combler le fossé démocratique observé dans les relations

internationales». Le président de l'APN s'est dit convaincu qu'«en associant les représentants des peuples dans la prise de décisions mondiales et en tenant compte des opinions et des propositions des parlementaires, notamment au sein de l'ONU, cela peut changer le cours du monde entier». Evoquant ce qui a été réalisé lors des précédentes conférences sur l'action parlementaire, M. Boughali a salué le soutien apporté par l'UIP, notamment aux Parlements à faibles ressources financières

et logistiques pour renforcer essentiellement le processus de numérisation, désormais indispensable pour le développement des administrations et leur gestion. A cette occasion, M. Boughali a passé en revue l'expérience du Parlement algérien, insistant sur la réalisation du principe d'association des femmes et des jeunes à la vie politique et parlementaire en particulier. Pour ce qui est des efforts d'actualisation de l'arsenal juridique pour faire face aux défis mondiaux, il s'est interrogé

sur la capacité des pays et des peuples encore sous occupation, souffrant d'oppression, de racisme, de famine et d'exode, à réaliser au moins un des objectifs du développement durable à l'horizon 2030. M. Boughali a cité l'exemple de «la Palestine, où des milliers d'innocents sont morts en quelques mois et du Sahara occidental, estimant qu'ils sont encore loin de réaliser l'objectif 16 relatif à «la paix» étant toujours sous occupation coloniale», conclut le document.

Maya B.

Hadj/Saison estivale

Zahana et Belmehdi s'enquîèrent des préparatifs à l'aéroport international d'Alger

■ Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, et le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, ont effectué, jeudi, une visite d'inspection à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene pour s'enquîer de sa capacité à assurer le déplacement des hadjis vers les Lieux-Saints, tout en inspectant les mesures prises pour accueillir les membres de la communauté nationale établie à l'étranger pendant la saison estivale, a indiqué un communiqué du ministère des Transports.

Par Lyes F.

La visite s'est déroulée avec la participation du directeur général des Douanes, le général major Abdelhafid Bakhouch, du directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Salah Bouterfa, des cadres du ministère des Transports et des responsables des compagnies aériennes, ajoute le communiqué.

Les ministres ont sillonné «les différentes structures et équipements dont la zone de traitement et de transfert des bagages, les guichets d'orientation et de contrôle, inspectant les mesures de passage et les correspondances des lignes internationales», lit-on dans le communiqué qui ajoute que MM. Belmehdi et Zahana «ont écouté à l'occasion des explications sur l'ensemble des procédures et mesures prises». Un total de 14 387 pèlerins seront transportés via l'aéroport international d'Alger cette année, provenant des wilayas d'Alger, Chlef, Blida,



Médéa, Boumerdès, Tipaza, Defla, M'sila, Tissemsilt et Bordj Bêjaïa, Tizi-Ouzou, Bouira, Ain Bou Arreridj. A cette occasion, le ministre des Transports a souligné «l'impératif de fournir toutes

les capacités et les moyens matériels et humains, pour la meilleure prise en charge des voyageurs transitant par l'aéroport international d'Alger, et la coordination entre l'ensemble des intervenants pour ajouter plus de souplesse et simplifier les procédures, d'autant plus que l'aéroport international d'Alger dispose de toutes les conditions nécessaires pour jouer son rôle de hub aérien au niveau continental et international, à travers les capacités d'accueil, les équipements et les mécanismes mis en place», selon la même source.

M. Zahana a également incité, selon le communiqué, «à donner la priorité à la sécurité et à la réduction de la durée du traitement des vols de départ et d'arrivée au niveau de l'aéroport, outre, l'accélération de la livraison des bagages, la mise en place des moyens de confort et d'hygiène des lieux et des sanitaires, et il a ordonné de créer une commission pour suivre le déroulement de l'organisation de ces deux saisons». L. F.

Wilayas du Sud

Arkab : faciliter l'activité agricole en procurant l'énergie et les engrais

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, jeudi à Alger, que son département œuvrait à faciliter et à développer l'activité agricole dans le Grand Sud en le raccordant à l'énergie et en procurant les engrais. Dans son allocution prononcée lors d'une journée d'étude organisée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, portant sur la carte des potentialités rurales au niveau des wilayas du Sud, M. Arkab a précisé qu'un cadre de travail avait été défini pour faciliter la coopération entre les secteurs de l'Énergie et de l'Agriculture, permettant l'exploitation des hydrocarbures et des terres agricoles sur les mêmes superficies, après la mise en place d'une Commission technique conjointe pour faciliter «la cohabitation» entre les projets agricoles stratégiques et les activités liées aux hydrocarbures. Cette

Commission comprend des représentants du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Industrie et des Mines, de Sonatrach et l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), ajoute le ministre. M. Arkab a expliqué que la mission de cette commission consistait en «l'identification et la mise en œuvre de solutions de coopération pour assurer l'opération d'une façon harmonieuse», faisant référence, dans ce contexte, au projet de pôle agricole spécialisé dans la culture de la betterave sucrière dans la wilaya d'El Menia. D'un autre côté, M. Arkab a affirmé que les ressources nécessaires ont été procurées par le Groupe Sonelgaz pour garantir le raccordement des exploitations agricoles à l'électricité, dans le but de connecter 100 000 exploitations, où 57 000 exploitations ont été raccordées jusqu'à présent. Un

autre programme a été tracé pour raccorder 10 466 autres fermes avant la fin de 2024, selon le ministre, pour atteindre ainsi un taux de raccordement de 70 % du nombre total des fermes concernées dans trois wilayas du sud du pays, avec 3 300 raccordements dans chaque wilaya, à savoir Adrar, El Oued et Timimoune. Le secteur œuvre à fournir l'énergie pour pomper l'eau souterraine dans les régions du Sud, ainsi que pour fournir les données géologiques des résultats des opérations de forage, qui ont découvert les eaux souterraines lors des campagnes de prospection du pétrole et du gaz, a-t-il ajouté. Sonatrach s'est également lancée dans la production d'engrais, seule ou en partenariat, avec une capacité de production atteignant actuellement 3,76 millions de tonnes/an d'ammoniac, et 3,45 millions de tonnes/an d'urée, auxquels

s'ajoute une capacité totale de production atteignant 980 000 tonnes de différents types d'engrais, selon le ministre. Pour rappel, cette réunion, dont les travaux se sont poursuivis à huis clos après les allocations d'ouverture des ministres, s'est déroulée sous la présidence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, et en présence du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre des Finances, Laaziz Faïd, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal et de la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahleb, ainsi que de six walis des wilayas du Sud, et de représentants de plusieurs ministères et de P-DG d'entreprises publiques activant dans les secteurs de l'Énergie et de l'Agriculture. Zineb Gh.

Rencontre

La lutte biologique peut combattre plus de 70 % des fléaux du palmier dattier

Les participants à une journée d'étude sur «Les fléaux agricoles des oasis et leur impact économique», organisée jeudi dans une ferme privée à Tolga (Biskra), ont affirmé que «la lutte biologique peut combattre plus de 70 % de ces fléaux». Les fléaux qui affectent particulièrement les cultures des oasis causent des dégâts aux récoltes,

amenant les spécialistes à préconiser «une lutte intégrée contre les nuisibles» qui recourt à la lutte biologique et réduit l'utilisation de pesticides chimiques, a affirmé Bilal Nia, chercheur du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA). L'intervenant a considéré, ainsi, que les ravageurs qui affectent les cultures

en général et les oasis en particulier «infligent des pertes aux récoltes». Devant cette situation, les spécialistes cherchent à adopter une «gestion intégrée de la prévention qui inclut l'activation de la prévention biologique et la réduction de l'utilisation des pesticides», a-t-il ajouté. Selma Adouane, ingénieure agronome de l'Institut technique de déve-

loppement des cultures sahariennes, a relevé que le nettoyage des vergers et la plantation de plantes répulsives des insectes (laurier-rose, basilic) et la lutte biologique combattent biologiquement ces fléaux. Les agriculteurs doivent prendre conscience du nécessaire recours à la lutte biologique et de la limitation de la lutte chimique pour «une

récolte de dattes de haute qualité exportable», a estimé Nasreddine Maata de la station régionale de protection des végétaux. Cette rencontre a été organisée, au CRSTRA, en coordination avec la Chambre d'agriculture et des associations locales à l'occasion de la Journée internationale de la santé des végétaux. Rachida F.

Zitouni à l'APN:

Préparatifs pour la création de zones franches à Jijel, El Tarf et Tébessa

■ Les préparatifs pour le lancement de zones franches au niveau du port de Djen Djen (w. Jijel), de Bouchebka (w. Tébessa) et de la wilaya d'El Tarf, sont en cours, et ce, dans le cadre des efforts visant à augmenter le volume des échanges commerciaux, notamment avec les pays voisins, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni.

Par Salem K.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Zitouni a affirmé que les préparatifs étaient en cours pour «le lancement d'une zone franche à caractère commercial et industriel, dans le cadre du projet d'extension du port de Djen Djen, avec tous ses aspects techniques, économiques et juridiques, avec l'examen de la possibilité de son extension pour englober la zone industrielle de Bellara». Pour la gestion de cette zone aux normes internationales, une réflexion est engagée pour établir un partenariat avec des sociétés internationales, chinoises et turques en particulier, au regard de leur riche expérience en la matière. Selon le ministre, deux autres zones franches ont été programmées avec la Tunisie, «avec laquelle nous avons des relations fortes et d'importants échanges commerciaux», et ce, à El Tarf et à Bouchebka (w. Tébessa).

Ces projets s'ajoutent aux cinq zones franches décidées dans les wilayas d'El Oued, Illizi, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Tindouf, à travers lesquelles l'Algérie tend à renforcer ses échanges commerciaux avec les pays limitrophes. Le secteur a entamé, en coordination avec les autres secteurs concernés, l'éla-

laboration de textes d'application relatifs à la création de zones franches, «sur la base d'une étude approfondie de tous les aspects matériel et humain, tout en tenant compte avec minutie de chaque étape de réalisation et en traçant des objectifs réalisables en vue de réaliser l'efficacité et l'efficience économiques indispensables pour leur pérennité, étant des zones soumises à un régime particulier». Estimant que les zones franches proposées à cette étape «sont des projets pilotes, permettant de mettre en place les procédures et mécanismes pratiques et efficaces pour la création, la gestion et la réussite de ce type de zones», M. Zitouni a précisé que ces zones seront «dédiées à l'exportation des produits nationaux vers les pays voisins, en sus de l'accès aux marchés prometteurs de l'Afrique de l'Ouest». En réponse à la question d'un député sur la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, M. Zitouni a affirmé que l'approche adoptée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et les mesures proactives prises «ont permis cette année d'assurer la disponibilité des produits de large consommation, notamment durant le mois de ramadan dernier, en dépit de la conjoncture internationale difficile et de la flambée des prix, en raison des crises

internationales». «La consécration d'une approche participative incluant les élus, les associations, les consommateurs et les producteurs, a contribué à l'état de satisfaction des citoyens, en vue de dépasser une zone de tension dans le contexte des développements internationaux et faire face aux répercussions du soutien de l'Algérie aux causes justes dans le monde, particulièrement la question palestinienne, ce qui a permis le renforcement du front intérieur et la promotion du sentiment d'appartenance du citoyen», a-t-il estimé, soulignant que «l'abondance qui a caractérisé cette année se poursuivra pour les années prochaines».

Concernant l'importation des viandes, le ministre a fait état de l'importation de 26 300 tonnes de viandes rouges et 10 000 tonnes de viandes blanches depuis le début de l'année, précisant que l'opération se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours, parallèlement aux efforts consentis par le secteur de l'Agriculture pour garantir la disponibilité des viandes sur les marchés à des prix raisonnables.

Quant à la disponibilité des climatiseurs à des prix raisonnables, M. Zitouni a affirmé que la production locale qui a atteint 1,5 million d'unités/an, couvre la demande nationale, estimée à 1,2 million d'unités/an. Donc, il



n'est pas nécessaire d'en importer, a-t-il estimé. Une réunion au ministère du Commerce a regroupé des producteurs de ce secteur en vue de créer un réseau de distributeurs et de fabricants et de connaître les prix appliqués de l'usine jusqu'au consommateur afin de maîtriser le prix final, selon le ministre.

Quant au refus de quelques commerçants et importateurs d'exploiter les marchés de gros réalisés par la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros (MAGROS), M. Zitouni a

fait état du lancement des procédures et des mesures pour imposer l'exploitation de ces espaces et éliminer les réseaux du marché parallèle, d'autant que leur construction a coûté à l'Etat près de 16 milliards de DA.

Au terme de son intervention, le ministre a indiqué que le nouveau Palais des expositions, dont la première pierre avait été posée par le président de la République en 2022, sera prêt pour abriter la Foire commerciale intra-africaine en septembre 2025. S. K.

Marchés

Les Bourses occidentales récupèrent après les records de mercredi

Les Bourses occidentales ont terminé en baisse jeudi, soufflant au lendemain de records permis par le léger repli de l'inflation américaine, même si le marché reste bien orienté. A Wall Street, le Dow Jones s'est effrité de 0,10 % et n'est pas parvenu à clôturer au-dessus du seuil symbolique de 40 000 points, qu'il avait franchi en début de séance pour la première fois de son histoire.

L'indice Nasdaq a cédé 0,26 % et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,21 %. En Europe, la Bourse de Paris a abandonné 0,63 %, celle de Francfort a cédé 0,69 % et Londres a légèrement reculé de 0,08 %, au lendemain de record en clôture pour les trois places financières. Les indicateurs publiés jeudi ont confirmé la thèse d'une économie américaine qui lève le pied. La production industrielle est notamment restée stable en avril sur un mois, alors que les économistes la voyaient progresser de 0,1 %. A l'instar des actions, le marché obligataire a repris ses esprits jeudi après son bond de la veille. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans ressortait à 4,37 %, contre 4,34 % mercredi en clôture. Les cours du pétrole ont avancé jeudi, soutenus par le repli des stocks américains de brut, l'espoir d'un rebond de la demande d'essence dans

les semaines qui viennent aux Etats-Unis et l'espoir d'une baisse de taux.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a gagné 0,62 % à 83,27 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juin, a pris 0,76 % à 79,23 dollars. Sur le marché des changes, l'euro cédait 0,15 % face au billet vert à 1,0867 dollar et le bitcoint lâchait 1,07 % à 65 271 dollars.

La Bourse de Tokyo en repli

La Bourse de Tokyo partait en baisse hier en matinée, le vent d'optimisme de la veille après la légère décélération de l'inflation aux Etats-Unis ayant été contrebalancé par des commentateurs prudents de responsables de la Réserve fédérale américaine (Fed). L'indice vedette Nikkei cédait 0,87 % à 38 583,44 points vers 01h00 GMT et l'indice élargi Topix perdait 0,11 % à 2 734,50 points. Plusieurs dirigeants de la Fed ont laissé entendre jeudi qu'il ne fallait pas encore crier victoire sur l'inflation américaine, car elle est encore loin du niveau de 2 % souhaité par la banque centrale américaine (les prix à la consommation ont augmenté de 3,4 % en avril sur un an, selon l'indice CPI publié

mercredi). La Fed ne paraît donc toujours pas pressée de commencer à baisser ses taux directeurs, ce qui a fait monter jeudi les taux obligataires américains et calmé les ardeurs à la Bourse de New York. Le dollar était quasi stable face au yen, se négociant pour 155,43 yens vers 01h00 GMT contre 155,39 yens jeudi à 21h00 GMT. L'euro valait 168,88 yens, un cours presque inchangé là aussi par rapport à la veille, et cotait à 1,0863 dollar contre 1,0867 dollar jeudi à 21h00 GMT. Le pétrole était en légère hausse: vers 00h45 GMT le baril de WTI américain gagnait 0,11 % à 79,32 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,18 % à 83,42 dollars.

Les Bourses chinoises en ordre dispersé à l'ouverture

Les Bourses chinoises évoluaient sans direction claire hier dans les premiers échanges, les investisseurs suivant de près de possibles baisses des taux d'intérêt américains et des résultats en hausse attendus dans le secteur technologique. A Hong Kong, l'indice Hang Seng prenait 0,77 % à 19 525,12 points. A Shanghai, l'indice composite était en très léger recul, de 0,69 point à 3 121,71 points, tandis

que la place de Shenzhen suivait la même tendance, cédant 0,10 % à 1 762,98 points.

La Bourse de Paris termine en baisse

La Bourse de Paris a terminé en baisse de 0,63 % jeudi, marquant une pause au lendemain d'un nouveau record en clôture permis par la décélération de l'inflation aux Etats-Unis. L'indice vedette CAC 40 a abandonné 51,50 points à 8 188,49 points. Mercredi, la cote parisienne avait terminé à un nouveau record en clôture (8 239,99 points) après une hausse de 0,17 % sur la journée. Les trois indices majeurs de la Bourse de New York ont battu des records en clôture mercredi, tout comme Paris, Londres et Francfort.

Et jeudi, à Wall Street, le Dow Jones a franchi pour la première fois le seuil symbolique des 40 000 points à la Bourse de New York, poussé par des investisseurs qui voient approcher des baisses de taux d'intérêt. Les investisseurs tablent sur une première baisse des taux en septembre pour la Fed et dès juin pour la Banque centrale européenne (BCE).

Hani Y.

Festival international de musique symphonique d'Alger

Une ambiance festive en ouverture

■ L'ouverture du Festival international de musique symphonique (FCIMS), jeudi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, a été marquée par une ambiance festive.

Par Abla Selles

Ouvert en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, cette édition promet aux visiteurs des spectacles de haute facture. Le spectacle d'ouverture a été animé par les Orchestres symphoniques de l'Opéra d'Alger et de «Suzhou» de la République populaire de Chine, invitée d'honneur de cette édition, sous la direction, en alternance, des maestros Lotfi Saïdi et Chen Xieyang. Dans son allocution, la ministre de la Culture et des Arts a affirmé que le Festival international de musique symphonique est devenu «un rendez-vous international qui réunit de grands noms de la musique universelle». L'ouverture de la 13^e édition de cet événement, a-t-elle souligné, «coïncide avec le 16 mai, Journée internationale du vivre-ensemble en paix, initiée par l'Algérie et adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2017, sur proposition de l'Algérie». Pour M^{me} Mouloudji, le choix de cette date-symbole «confirme l'engagement et l'attachement des dirigeants politiques, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux principes de la propagation de la paix et du rejet des attaques à la souveraineté et à la sécurité des peuples». Pour sa part, le commissaire du Festival, Abdelkader Bouazzara, a relevé que l'organisation de ce festival dédié à la musique symphonique est «l'aboutissement d'une longue sensibilisation du public à la musique universelle et insérer l'Algérie dans cet univers». Sous la direction en alternance du maestro chinois Chen Xieyang et le chef



d'orchestre algérien Lotfi Saïdi, les instrumentistes des deux ensembles ont révisité des pièces célèbres de la musique universelle devant un public nombreux. Des pièces de Georges Bizet, de Carl Orff avec une adaptation de «*Carmina Buana*», de Tchaïkovsky, ou encore «*Dances poloviennes*» d'Alexandre Borodine, ont été exécutées par les deux orchestres dans une ambiance originale. Le spectacle a été également marqué par la participation du Chœur polyphonique de la wilaya d'Alger et du chanteur de malouf,

Abbès Righi. En hommage à la Palestine et au combat des Palestiniens contre l'occupation sioniste, l'interprète de chant andalou, Asma Alaa, a rendu «*Asbah andi el ane boundoukiya*» (J'ai maintenant un fusil), chanson composée par Mohamed Abdelwahab sur un poème écrit par Nizar Kabbani. Chantée, pour la première fois en 1968 par Oum Keltoun, la chanson salue la lutte et la résistance des Palestiniens face à l'ennemi sioniste. Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, de l'Economie de la connaissance, des Start-

up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, le Conseiller auprès du président de la République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari, ont assisté à la cérémonie d'ouverture, aux côtés de représentants de différentes institutions et du corps diplomatique accrédité en Algérie. A. S.

Théâtre national Mahieddine- Bachtarzi

La générale de «Ed'Diplomassi zewed'ha» présentée aux Algérois

La générale de la pièce de théâtre «*Ed'Diplomassi zewed'ha*», qui explore la fragilité et les appréhensions injustifiées chez l'individu qui finit par s'abandonner à la peur, a été présentée, jeudi à Alger, devant un public relativement nombreux. Accueilli au Théâtre national Mahieddine- Bachtarzi (TNA), le spectacle a été mis en scène par Khaled Ouenougui sur une fusion judicieuse de sa conception des textes, «*Un diplomate*» et «*Le drame*», deux nouvelles du grand dramaturge russe Anton Tchekhov (1860-1904). Produit par le théâtre régional «*Ahmed Benbouzid*» de Djelfa, «*Ed'Diplomassi zewed'ha*» repré-

sentera l'Algérie en Russie, lors du 42^e Festival international du théâtre «*Melikhovskaya Vesna*» (Le printemps à Melikhovo), prévu du 17 au 26 mai dans la ville du dramaturge russe «*Melikhovo*» (70 kilomètres au sud de Moscou). Le traitement dramaturgique du texte, ayant été soumis aux bons soins du critique et enseignant à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS), Brahim Nouel, le spectacle, d'une durée de 60 mn, raconte l'histoire de quatre jeunes comédiens en devenir, qui s'exercent dans la préparation d'une pièce de théâtre, où le spectre de voir le présent et le

passé s'affronter nourrit en eux des peurs intenses. «*La peur pour soi et pour les autres est un phénomène que l'on se crée soi-même sans se rendre compte !...*», explique le metteur en scène qui suggère, pour vaincre ses peurs, d'opter plutôt pour la «*voie de l'amour, de la joie de vivre et de la tolérance dans la vie*». Promis à de belles carrières, les jeunes comédiens Mohamed Amar (El Hodhi), Kamel Ouenougui (Aristakht1), Kamel Djelfaoui (Mikhaél) et Khaled Benlahrèche (Aristakht 2), ont rendu une prestation pleine et réussie devant un public recueilli, parmi lequel les directeurs du TNA, du TR de Djelfa et de

l'ISMAS, Mohamed Yahiaoui, Abdenacer Khellaf et Mohamed Boukerras, respectivement. Au regard des exigences dictées par le spectacle, à savoir la maîtrise destechniques du théâtre, savoir concilier le «*courant de l'Ecole réaliste*» à celui du «*comique ou burlesque*» tout en donnant la juste mesure à l'«*exagération dans le drame*» et l'équilibre entre des intonations aux registres de jeu différents, les comédiens ont réussi à porter la densité du texte, occupant tous les espaces de la scène dans des échanges directs, ascendants et soutenus. La scénographie, œuvre d'Ahmed Rezzag, également conseiller artistique du metteur

en scène, aura été d'un apport concluant au spectacle, car suggérant deux espaces, un intérieur avec une entrée et un bureau, et un extérieur avec une charrie orientée côté cour et attachée à une longue laisse qui insinue la présence de chevaux.

L'ambiance feutrée, voire sombre, créée par un éclairage de circonstance, appuyé le climat d'anxiété et de peur, thématique première du spectacle, également soutenue par un choix de bruitages et de corpus musicaux efficace, qui a bien servi les atmosphères de la trame dans ses différentes situations, empreintes d'anxiété et d'incertitudes. F. H.

Journées nationales de la poésie populaire féminine à Sétif Des poétesses de plusieurs wilayas au rendez-vous

Le coup d'envoi des Journées nationales de la poésie populaire féminine, organisées sous le slogan «*Patrimoine et créativité*», a été donné jeudi après-midi à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, avec la participation de poétesses venues de plusieurs wilayas. Le public, constitué essentiellement de femmes, a rempli pour l'occasion la grande «*Kheïma*» dressée au centre du hall supérieur de la maison de la culture et qui a donné un «*plus traditionnel*» à

cette manifestation culturelle. L'assistance a pu se délecter de déclamations poétiques puisées du terroir de plusieurs régions du pays comme Alger, Sétif, Sidi Bel-Abbès, Souk Ahras ou encore Tlemcen. Lors de l'ouverture de ces journées, la poétesse, Karima Mokhtari, venue de Sidi Bel-Abbès, a récité, de mémoire, un texte poétique intitulé «*Chedda Mama*», dédié à l'habit traditionnel dont se parent les femmes Belabessiennes dans les grandes occasions, comme

le caftan et «*El blousa el arbia*» (robe arabe). Approchée par l'APS, Karima Mokhtari a indiqué que son poème, puisé du folklore propre à sa région natale, «*délivre un message appelant à la préservation de nos habits traditionnels qui constituent une partie importante de l'identité nationale et un précieux héritage pour les jeunes générations*». Le D' Warda Zerguine, de Guelma, a animé, de son côté, une conférence dans laquelle elle a abordé «*le chant révolutionnaire, les*

devinettes et les contes populaires qui sont, a-t-elle soutenu, partie intégrante de notre patrimoine». Elle a notamment souligné que le chant révolutionnaire «*a une vraie place dans notre société, d'autant qu'aujourd'hui, et de plus en plus, des jeunes le composent et l'interprètent*». Présidant la cérémonie d'ouverture, la commissaire de cette manifestation, Radia Adjimi, a affirmé que ces journées poétiques, organisées à l'initiative de l'association culturelle

«*Gardenia*» de la commune de Sétif, «*offrent l'opportunité de mettre en valeur la diversité culturelle de l'Algérie, ainsi que la poésie populaire féminine qui fait partie de notre patrimoine immatériel*». L'événement, qui prendra fin aujourd'hui, «*est aussi un espace de contacts et d'échanges entre poétesses de différents horizons qui sont appelées à débattre des moyens susceptibles de valoriser et de promouvoir la poésie féminine*», a ajouté M^{me} Adjimi. M. K.



France

La police abat un homme ayant tenté de mettre le feu à une synagogue à Rouen

■ Des policiers ont abattu hier matin un homme armé qui tentait d'incendier la synagogue de Rouen, dans le nord-ouest de la France.

Par Rosa C.

L'acte a causé «énormément de dégâts dans le lieu de culte», selon une responsable locale de la communauté juive. Les policiers sont «intervenus sur un signalement de dégagement de fumée près de la synagogue», située dans le centre historique de Rouen, vers 6h45 locales (04h45 GMT), selon une source policière. «Un individu a mis le feu à la synagogue de Rouen. Il aurait pris à partie les policiers et les pompiers», a indiqué le procureur de Rouen, Frédéric Teillet. «Ensuite, il aurait menacé un policier d'un couteau

et ce dernier a fait usage de son arme et l'individu est décédé», a-t-il précisé. Selon la version policière, la police nationale a vu sur les lieux «un individu debout sur le mur d'enceinte de la synagogue, porteur d'une barre de fer et d'un couteau de 25 centimètres. Il brandit le couteau et se dirige vers les policiers qui tirent». Selon le procureur de Rouen, «une première identité de l'individu est établie mais par une seule carte de réseau de transport de Rouen dont il était porteur. Des investigations sont donc en cours pour leur vérification». Par ailleurs, l'homme était visé par une obligation

de quitter le territoire (OQTF) «non exécutable», a indiqué une source proche du dossier. Il était sous le coup de cette mesure depuis «moins d'un an», mais elle n'a pas pu être exécutée car l'homme «avait engagé un recours devant les juridictions administratives», a précisé cette source. Une première enquête a été ouverte pour «incendie volontaire» visant un lieu de culte et «violences volontaires sur personnes dépositaires de l'autorité publique», a fait savoir le parquet. Une autre enquête a été ouverte sur les circonstances du décès de l'individu armé. «A Rouen, les policiers nationaux ont neutralisé tôt ce matin (hier) un individu armé souhaitant manifester le feu à la synagogue de la ville. Je les félicite pour leur réactivité et leur courage», a écrit le ministre de l'Intérieur M. Darmanin sur X. Une riveraine, Elias Morisse, qui habite en face de la synagogue, dit «avoir entendu aux alentours de 6h50 (4h50 GMT) des coups de feu, des détonations. Au moment de partir, je décide d'ouvrir les volets de mon appartement, et effectivement j'ai vu de la fumée sortir de la synagogue, la police, les pompiers et vraiment à droite dans la rue un corps, celui de l'assaillant qui a été abattu à ce moment-là. «C'est l'effroi, c'est le choc absolu», a réagi le maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, arrivé sur place. Selon la présidente de la communauté juive de Rouen, Natacha Ben Haïm, «le feu a fait



énormément de dégâts. J'ai dû reconnaître les lieux, donc je peux vous dire que c'est terrible». «On a eu un grand miracle. Les livres de la Torah, les livres sacrés, c'est vraiment l'objet le plus important, sentimentalement en plus que financièrement, n'ont pas été touchés. Alors que l'incendie a éclaté juste à côté, c'est-à-dire que tout ce qui est à côté a brûlé», a-t-elle ajouté. «La communauté est bouleversée. On est une petite communauté et malheureusement, ça peut nous arriver aussi», a déclaré le rabbin Chmouel Lubecki, en référence aux actes antisémites en progression. Il a précisé que près de 150 à 200 familles composent la communauté juive de la ville normande.

Le Parquet national antiterroriste indique être en train d'évaluer s'il se saisit du dossier. «Tenter de brûler une synagogue, c'est vouloir intimider tous les Juifs. Une nouvelle fois, on veut faire peser un climat de terreur sur les Juifs de notre pays. Combattre l'antisémitisme, c'est défendre la République», a affirmé sur X le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), Yonathan Arfi. Gérard Darmanin avait demandé le 14 avril dernier aux préfets de renforcer la sécurité devant les lieux de culte juifs ainsi que devant les écoles confessionnelles, au lendemain de l'attaque menée par l'Iran contre Israël.

R. C.



Commentaire

Vindicative

Par Fouzia Mahmoudi

La France Insoumise a choisi de mener sa campagne des élections européennes en misant sur la thématique du conflit au Proche-Orient. Un pari qui s'avère perdant si l'on en croit les sondages. En effet, en plaçant la militante franco-palestinienne Rima Hassan en septième position sur sa liste pour les élections européennes, LFI a fait de la guerre à Gaza la thématique principale de sa campagne des élections européennes, au risque de voir sa tête de liste, Manon Aubry, éclipsée, et de subir les contrecoups des sorties médiatiques de son chef de file, Jean-Luc Mélenchon. D'ailleurs, depuis plusieurs semaines, le candidat des socialistes a réussi à éclipser les Insoumis et à se positionner au même niveau que la candidate de la majorité présidentielle, Valérie Hayer. Toutefois, à trois semaines du scrutin, les Insoumis continuent de défendre leur programme. Pour la députée insoumise Clémence Guetté, coordinatrice du programme de LFI, cette stratégie se justifie «parce que ça se déroule aujourd'hui et parce que c'est un enjeu européen». «L'Union européenne pourrait rompre son accord d'association avec Israël. C'est un enjeu européen de diplomatie», a-t-elle expliqué il y a quelques jours. «Ce n'est pas nous qui en faisons un enjeu électoral, c'est une urgence humaine», a-t-elle ajouté. Dans ce contexte, «la voix de Rima Hassan compte énormément pour nous et pour porter la voix de la paix». Toutefois, malgré les résultats très décevants des sondages, les cadres LFI continuent à faire montre d'optimisme, mais les dérapages incontrôlés de Mélenchon nuisent plus qu'autre chose à la campagne du parti d'extrême-gauche. Ce dernier s'est notamment emporté le 18 avril en faisant un parallèle entre le président de l'université de Lille et le nazi Adolf Eichmann, en raison de la décision du premier d'interdire une conférence sur la Palestine que l'ancien candidat à la présidentielle devait donner avec Rima Hassan. Jean-Luc Mélenchon a depuis contesté une quelconque outrance, expliquant que ses mots faisaient référence au livre de Hannah Arendt, «Les Origines du totalitarisme». Il s'en est également pris au socialiste Jérôme Guedj, qui avait questionné le logo de l'association étudiante organisatrice de l'événement, Libre Palestine, dont le dessin représente une carte d'Israël et des Territoires palestiniens mais sans frontières. D'abord lors de son discours du 18 avril, en le traitant sans le nommer de «lâche» et de «débâcle», mais aussi dans une tribune, publiée le 29 avril sur L'insoumission (un site de La France Insoumise), dans laquelle il décrit son ancien camarade comme «s'agit(ant) autour du piquet où le retient la laisse de ses adhésions». De quoi prêter à nouveau le flanc aux accusations d'antisémitisme et rendre impossible tout espoir d'union de la gauche après les européennes. Raphaël Glucksmann, accusé de «voler» des voix à la liste des Insoumis a également pour sa part subi des attaques physiques lorsqu'il a tenté de se joindre à une manifestation le 1^{er} mai dernier. L'ambiance à gauche en France est ainsi devenue des plus délétère et après Fabien Roussel, cible de LFI pendant plusieurs années, c'est aujourd'hui au tour de Glucksmann de devenir le meilleur ennemi des Insoumis qui sont visiblement insupportés par sa popularité grandissante. Visiblement, la stratégie de LFI, non pas la thématique du Proche-Orient, mais plutôt sa manière agressive, vindicative et pleine de suffisance de dialoguer avec quiconque ne partage pas le moindre de ses points de vue, rebute les électeurs de gauche qui préfèrent se tourner vers le candidat des socialistes, plus «classique».

F. M.

Taïwan

Un nouveau président sous le regard attentif de Pékin et Washington

Le président élu de Taïwan, Lai Ching-te, ferme défenseur de la démocratie de l'île, prendra ses fonctions lundi dans un climat de pression diplomatique et militaire croissante de Pékin et sous le regard de Washington, son principal allié. Large vainqueur du scrutin de janvier, Lai Ching-te, 64 ans, n'a pas les faveurs du gouvernement chinois, qui considère Taïwan comme l'une de ses provinces et qualifie le futur président de «dangereux séparatiste» risquant d'amener «la guerre et le déclin» sur l'île. Il succédera lundi à la présidente Tsai Ing-wen lors d'une cérémonie suivie de près tant par la Chine que par les États-Unis, partenaire-clé et fournisseur d'armes de Taïwan. Le statut de Taïwan est sans doute le sujet le plus explosif dans les relations entre la Chine et les États-Unis. Si Washington reconnaît Pékin au détriment de Taipei depuis 1979, le Congrès américain impose parallèlement de fournir des armes à Taïwan, dans

le but affiché de dissuader la Chine de toute volonté expansionniste. L'île autonome de 23 millions d'habitants n'est située qu'à 180 kilomètres des côtes chinoises. Pékin a intensifié sa pression diplomatique et militaire depuis l'élection en 2016 de Tsai Ing-wen, dont la formation, le Parti démocrate progressiste (DPP), rejette les velléités de la Chine. Lai Ching-te, issu du même parti, s'est décrit par le passé comme un «artisan pragmatique de l'indépendance de Taïwan». Il a depuis adouci son discours : désormais il affirme qu'un processus d'indépendance n'est pas nécessaire car l'île a, selon lui, de facto ce statut. Pour éviter d'irriter davantage Pékin, le nouveau président devrait «maintenir la politique responsable de sa prédécesseuse», estime Amanda Hsiao, du centre de réflexion International Crisis Groupe. Promettant d'être «du côté de la démocratie», le président élu veut «poursuivre les échanges et la coopération

avec la Chine», premier partenaire commercial de Taïwan. Et aussi renouer les communications de haut niveau, coupées par Pékin dès 2016. «Nous travaillerons à maintenir le statu quo des deux côtés», a-t-il déclaré cette semaine. Et «je n'exclurai pas un dialogue avec la Chine sur la base des principes de respect mutuel, d'avantages mutuels et de dignité, sans conditions préalables». Huit chefs d'État et une cinquantaine de délégations étrangères sont attendues à la cérémonie lundi, notamment des États-Unis et du Canada. Le différend entre Pékin et Taipei date de la fin de la guerre civile en 1949 : les communistes de Mao Tsé-toung prennent le pouvoir à Pékin et font alors fuir les nationalistes du Kuomintang (KMT) de Tchong Kai-cheh à Taïwan. Mercredi, le bureau chinois responsable des relations avec Taïwan a une nouvelle fois martelé être «résolument opposé à l'indépendance de Taïwan».



Verts d'Europe

Bennacer pisté par Dortmund, Bounedjah quitte Al Sadd

■ Tout porte à croire qu'il y aura du mouvement pour les internationaux algériens qui évoluent dans les clubs étrangers, que ce soit en Europe ou dans le Golfe.

Par Mahfoud M.

Ainsi, d'après des médias italiens, le milieu de terrain algérien de l'AC Milan, Ismaël Bennacer, intéresserait fortement le club allemand Borussia Dortmund, où évolue déjà l'autre Algérien, le défenseur Ramy Bensebaini, en prévision de la Ligue des champions d'Europe. Déjà qualifié pour la finale de la LDC qu'il disputera face au Real Madrid le 1er juin prochain, le Borussia serait prêt à déboursier 35 millions d'euros pour s'attacher les services du milieu algérien, selon Sky Italia. Toutefois, ce dernier n'est pas le seul à l'avoir officiellement contacté, puisqu'on laisse entendre que des clubs saoudiens lui ont fait des offres alléchantes et il se pourrait qu'il ne soit pas insensible à ces appels. De son côté, Amoura, qui a effectué une saison parfaite avec Saint Geloise en Belgique, est pisté par de nombreux clubs



Bennacer devrait quitter Milan

européens. Si des formations anglaises souhaitent le faire signer, comme c'est le cas de West Ham, on parle avec insis-

tance d'un club français, à savoir Lille, qui insiste pour l'avoir après avoir été charmé par son profil. Amoura aura certainement l'em-

barras du choix et devrait choisir la formation qui lui convient le plus, d'autant qu'il souhaite aller de l'avant et jouer dans un club jouant les premiers rôles en Europe. Le buteur de la sélection nationale, Baghdad Bounedjah, se dirige vers une nouvelle aventure, après avoir décidé de mettre fin à celle qu'il a eue avec la formation qatarie d'Al Sadd. Neuf ans passés dans ce club où il a été prolifique en buts et passes décisives, il souhaite maintenant voir autre chose. Certains affirment que l'Arabie saoudite sera sa prochaine destination, ce qui sous-entend qu'il veut rester au Golfe pour l'attrait financier et le fait que le championnat de ce pays attire de plus en plus de stars internationales. A noter que les dirigeants d'Al Sadd ont publié un hommage en direction de Bounedjah, le remerciant pour toutes les années passées au club et pour tous les buts inscrits ainsi que pour tous les beaux

moments que le club a vécus avec lui. M. M.

Ligue des champions (finale/aller)
ES Tunis - Al-Ahly SC

Le nombre des supporters porté à 34 000

LE MINISTÈRE de la Jeunesse et des Sports tunisien a annoncé, jeudi, sa décision prise en coordination avec les autorités concernées, de porter à 34 000 le nombre de supporters autorisés à assister à la finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, aujourd'hui, entre l'ES Tunis et Al-Ahly du Caire au stade Hamadi-Agrebi de Radès (20h00). Près de 10 000 billets avaient été mis en vente, en plus des 17 000 abonnements déjà enregistrés, alors que les supporters d'Al-Ahly se sont vu octroyer 3 000 places. Selon plusieurs sources, tous les billets en vente ont été écoulés dès le matin, alors que de nombreux supporters attendent encore devant les guichets du stade d'El-Menzah. La finale (retour) se jouera le samedi 25 mai au stade international du Caire. L'Espérance s'est qualifiée pour la finale aux dépens des Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (aller : 1-0, retour : 1-0), alors qu'Al-Ahly SC (tenant du trophée) a éliminé les Congolais du TP Mazembe (aller : 0-0, retour : 3-0).

Algérie - Guinée

Une vieille connaissance pour arbitrer...

La FIFA a désigné les arbitres devant officier les deux prochaines rencontres de la sélection nationale pour le compte des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 (3^e et 4^e journées).

Pour le match Algérie -Guinée, prévu le 6 juin 2024 au stade

Nelson-Mandela de Baraki, c'est le Gabonais Pierre Ghislain Atcho qui a été retenu par l'instance internationale. Il sera assisté de Elvis Guy Noupue Nguégou (Cameroun) et Liban Abdoulrazack Ahmed (Djibouti). Antoine Max Depadoux Effa

Essouma (Cameroun) sera le quatrième arbitre. Pour rappel, Atcho était en charge de la VAR lors de deux matchs de l'Algérie durant la CAN en Côte d'Ivoire. Pour le match Ouganda-Algérie prévu le 10 juin 2024 au Mandela National Stadium de Namboole

(Kampala), la FIFA a désigné un quatuor béninois composé de Adissa Abdul Raphiou Ligali (arbitre central), Gbèmassiandan Narcisse Kouton (1^{er} assistant), Lucien Todégnon Hontonnou (2^e assistant) et Dédjinnanchi Tanislas Ahomlanto (4^e arbitre).

Cyclisme/Tour d'Algérie 2024 (5^e étape)

A mi-parcours, les Algériens s'accrochent à la tête du classement

Les coureurs algériens ont confirmé jeudi leur ambition de remporter le maillot jaune de leader sur le Tour d'Algérie cycliste TAC-2024, au moment où l'épreuve a atteint le mi-parcours, avec le déroulement de la 5e étape disputée entre Blida et Bouira sur une distance de 129,5 km. L'Erythréen, Maেকে Milkias, s'est illustré lors de cette 5e étape en remportant la course avec un chrono de 3h4m52sec, devant l'Allemand

Tilleman Sarnowski (Embrace The World) et le Français Erwan Le Fahler (France Défense), crédités du même chrono. «J'ai pu remporter cette étape grâce à l'apport de mes coéquipiers qui ont pu faire la différence en col. Mon objectif personnel est de conserver le maillot blanc du meilleur jeune (U23) et viser une deuxième victoire dans ce tour», a déclaré Maেকে Milkias à l'APS. Au classement général, l'Algérien Ayoub Sahiri (NR Dely

Ibrahim) a conservé le maillot jaune de leader pour la troisième journée consécutive, après avoir succédé à son compatriote Hamza Yacine qui a enfilé le maillot jaune lors des deux premières étapes. Ayoub Sahiri occupe la tête du classement général avec un chrono de 16:12.18, devant de 9 secondes l'Erythréen Teshome Hagos Meron (16:12.27), alors que le Néerlandais Lars Quaadvlieg complète le podium

avec un temps de 16:13.05. «J'ai pu gérer la course d'aujourd'hui qui a été difficile avec notamment un col de première catégorie situé au niveau de la localité de Souhan (Atlas de Blida), où j'ai réussi à concurrencer les Erythréens, grâce à l'aide de mes coéquipiers, jusqu'au sprint final», a indiqué Ayoub Sahiri. De son côté, l'entraîneur du NR Dely Ibrahim, Hakim Hamza, a reconnu qu'il ne s'attendait pas à ce que son coureur «puisse porter

le maillot jaune durant trois étapes de suite. C'est un résultat positif pour notre équipe, nous ambitionnons de préserver la dynamique jusqu'à la fin, pour peu que l'ensemble des équipes algériennes tirent dans la même direction». Au classement général par équipes, la sélection érythréenne avec un chrono de 48:40.55 devance l'équipe allemande Embrace The World (48:42.42) et les Algériens de Madar Pro Team (48:42.57).

Selon Forbes

Cristiano Ronaldo, athlète le mieux payé au monde au cours de l'année écoulée

Avec 260 millions de dollars de revenus, le footballeur portugais Cristiano Ronaldo a été l'athlète le mieux payé au monde au cours de l'année écoulée, selon le classement annuel du magazine Forbes, publié ce jeudi. Ronaldo devance le golfeur espagnol Jon Rahm avec 218 millions de dollars, alors que l'Argentin Lionel Messi complète le podium 135 millions

de dollars. Le Portugais a doublé ses revenus de 132 à 260 millions de dollars, notamment grâce au salaire qu'il touche au club saoudien d'Al-Nassr (200 millions).

Le top 50 du classement est en majorité composé de basketeurs NBA (19 athlètes), dont LeBron James, quatrième et premier, si on ne compte que les revenus hors terrain. Avec 80

millions de dollars, ces derniers, seuls, le placeraient à la 20^e place des sportifs les mieux payés. Côté football, outre Ronaldo et Messi, on retrouve Neymar septième, Erling Haaland 27^e, Mohamed Salah (38^e) et Sadio Mané (40^e). A noter qu'il n'y a aucune femme dans cette liste, où n'ont figuré que des tennismen (Serena Williams, Maria Sharapova, Li Na et Naomi

Osaka).

Le top 10 du classement de Forbes :

1. Cristiano Ronaldo (POR, Foot, Al-Nassr) 260 M\$
2. Jon Rahm (ESP, Golf) 218 M\$
3. Lionel Messi (ARG, Foot, Inter Miami) 135 M\$
4. LeBron James (USA, Basket, Lakers) 128,2 M\$
5. Giannis Antetokounmpo

- (GRE, Basket, Bucks) 111 M\$
6. Kylian Mbappé (FRA, Foot, PSG) 110 M\$
7. Neymar (BRE, Foot, Al Hilal) 108 M\$
8. Karim Benzema (FRA, Foot, Al-Ittihad) 106 M\$
9. Stephen Curry (USA, Basket, Warriors) 102 M\$
10. Lamar Jackson (USA, Foot US, Ravens) 100,5 M\$

Béchar/Journées de musique et de danse Diwane

Vibrant hommage à Hasna El Bacharia

UN VIBRANT hommage a été rendu à la défunte artiste Hasna El Bacharia, lors d'une cérémonie tenue jeudi en soirée à la Maison de la culture «Mohamed-Kadi», de Béchar, en présence des autorités locales, sa famille, ses amis, dont ses fans et des artistes. «Organisée à l'occasion de la clôture des manifestations, activités artistiques et culturelles des Journées de musique et de danse Diwane initiées en hommage à l'artiste Hasna El Bacharia, cette cérémonie se veut un signe de reconnaissance à l'artiste qui a un parcours de plus de quarante ans, d'autant qu'elle a contribué à la valorisation et à la promotion du Diwane et du patrimoine musical de la Saoura en général», a indiqué le directeur de la même structure culturelle, Amari Hamdani, organisatrice de ces journées. «Cette rencontre qui se veut un hommage à la défunte artiste, connue à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle internationale grâce à ses différentes œuvres artistiques, est un signe de reconnaissance à cette chanteuse et musicienne», a souligné, pour sa part Amar Amroun, musicien et secrétaire local du Syndicat national des artistes relevant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). «Hasna El Bacharia est une sœur et artiste qui aimait beaucoup l'authenticité, sa famille et le Diwane. Son

talent et son amour pour cet art musical et chorégraphique populaire et traditionnel, qui est le Diwane, a fait d'elle une icône. Elle fait partie de notre héritage familial», a témoigné sa sœur unique, M^{me} Hosni Yamina. De son côté, Lahcen Tourki, directeur local du secteur de la Culture et des Arts, a estimé que «Hasna El Bacharia restera à jamais la femme et l'artiste ayant contribué activement au rayonnement de la musique Diwane en Algérie et à l'échelle internationale». Née le 28 juin 1950 à Béchar, Hasna El Bacharia, de son vrai nom Hosni Hasniat, est décédée le 1^{er} mai dernier à l'Hôpital «Tourabi-Boudjemaa» de Béchar, des suites d'une longue maladie. Elle a entamé sa carrière dans les années 1970 et restera dans l'histoire du Diwane l'artiste qui a donné une plus grande dimension au Diwane en tant qu'unique joueuse de gombri, autrefois réservé aux hommes. Une centaine de musiciens et adeptes du Diwane, représentant une dizaine de troupes et familles du Diwane, ont pris part à l'animation des Journées dédiées à la musique et à la danse Diwane (14-16 mai) en hommage à la défunte artiste, dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), ont indiqué les organisateurs.

Racim C.

Batna

Lancement d'une opération de recensement du patrimoine architectural algérien

LE COUP d'envoi d'une opération de recensement du patrimoine architectural algérien a été donné jeudi à Batna, par le président du Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA), Hassan Melkia. Intervenant lors d'une conférence régionale de 11 wilayas de l'est et du sud-est du pays sur la collecte des caractéristiques architecturales de la région, l'opération concerne six wilayas pilotes que sont Ouargla, Adrar, Tlemcen, Tizi-ouzou, Constantine et Batna, présentant plusieurs spécificités sur le plan du patrimoine architectural. Des conférences régionales similaires ont été organisées parallèlement dans ces wilayas, en présence de spécialistes et universitaires, pour donner les directives nécessaires à l'effet d'entamer ce recensement d'une manière scientifique dans

chaque région, a-t-il indiqué. Ces rencontres fourniront la matière scientifique devant constituer la première pierre pour le guide des procédures relatives au décret exécutif 23-401 fixant les modalités d'élaboration des cahiers de prescriptions particulières architecturales. Ces réunions régionales seront clôturées par une rencontre nationale le 18 mai à Batna, a ajouté M. Melkia. La rencontre régionale tenue au Centre de formation de la compagnie SAA a regroupé les représentants des Directions de l'urbanisme des wilayas de Biskra, Batna, M'sila, Tébessa, Oum El Bouaghi et Khenchela, des universitaires, des architectes et des représentants des Conseils de wilaya de l'architecture, de l'urbanisme et du cadre bâti.



Djalou@hotmail.com

Large opération de distribution de logements le 5 juillet

Instructions fermes de Belaribi quant à la livraison des projets

■ Poursuivant les préparatifs en prévision de la prochaine grande distribution de logements le 5 juillet, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed-Tarek Belaribi, a présidé jeudi, au siège de son ministère, une réunion technique.

Par Meriem B.

Ont assisté à la réunion, des cadres centraux du ministère, le directeur général de l'AADL, ainsi que les directeurs régionaux d'Annaba, Oran, Constantine, Sétif et Ouargla. L'objectif de cette réunion était de faire le point sur les projets qui devraient être

livrés dans les wilayas de Relizane, Sidi Bel Abbès, Adrar, Mostaganem, Chlef, Oran, Annaba, Skikda, Tébessa, Guelma, Constantine, Mila, Biskra, Batna, Sétif, Jijel et Ouargla-Ghardaïa. A cet effet, le premier responsable du secteur a visionné des vidéos afin de s'enquérir du taux d'achèvement

de ces projets. Dans ce sens, le ministre a donné des instructions fermes exhortant les responsables à faire en sorte que tous les logements soient prêts dans «les plus brefs délais», en vue de leur distribution le jour de la fête de l'Indépendance.

M. B.

Industrie

Le ministère dément la fermeture temporaire de l'usine Fiat d'Oran

LE MINISTÈRE de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a démenti jeudi, à travers un communiqué, l'information publiée sur les réseaux sociaux faisant état de la fermeture temporaire de l'usine Fiat d'Oran en raison de vol de 132 moteurs Fiat, la qualifiant de «rumeur sans fondement». Le ministère a indi-

qué dans son communiqué : «Il nous a été donné de constater qu'une fausse information a été publiée sur les réseaux sociaux, indiquant que l'usine Fiat d'Oran a été fermée temporairement pour des raisons de vol de 132 moteurs Fiat», déplorant aussi le fait que «la photo de monsieur le ministre de l'Industrie et de la

Production pharmaceutique a été associée à cette publication». Le ministère «dément cette information et révèle qu'il s'agit d'une rumeur sans aucun fondement», a-t-il précisé, tout en affirmant que «l'usine poursuit actuellement son activité sans aucun incident signalé», conclut le communiqué.

K. L.

Djelfa/Affaire de l'individu disparu depuis 30 ans

Placement de 6 mis en cause sous mandat de dépôt

LE JUGE d'instruction près la cour de Djelfa a ordonné, jeudi, le placement de 6 mis en cause sous mandat de dépôt et de deux autres sous contrôle judiciaire dans l'affaire de l'individu disparu depuis presque 30 ans, a indiqué un communiqué de la cour. «En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale et suite au communiqué de presse du 14 mai 2024, relatif à l'affaire du dénommé (B. A.), disparu depuis presque

de 30 ans et retrouvé récemment, le procureur général près la cour de Djelfa informe l'opinion publique qu'en date du 16 mai 2024, les parties impliquées dans l'affaire ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'El Idrissia, lequel a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire contre le principal accusé (B. A.) pour les chefs d'accusation d'enlèvement et de séquestration d'une personne, sans ordre des autorités

compétentes et en dehors des cas où la loi le permet, traite d'êtres humains en situation de vulnérabilité, faits prévus et punis par la loi 20-15 du 30 décembre 2020 relative à la prévention et à la lutte contre les infractions d'enlèvement des personnes et la loi 23-04 du 7 mai 2023 relative à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes», précise le communiqué. «Quant aux accusés répondant aux initiales de (B. S.), (B. H.), (B. M.),

(B. Dj.), (B. T.), (B. H.) et (Y. L.), ils ont été poursuivis pour non dénonciation aux autorités compétentes, fait prévu et puni par les mêmes lois», ajoute la même source. «Après l'interrogatoire des accusés, le juge d'instruction a ordonné le placement sous mandat de dépôt des accusés (B. A.), (B. S.), (B. H.), (B. M.), (B. Dj.) et (B. T.), et la mise sous contrôle judiciaire des accusés (B. H.) et (Y. L.)», conclut la même source.

M. O.